

20. Les Chefs de gouvernement ont demandé à toutes les parties au Plan de règlement prévu dans la résolution 435 et à tous les partis politiques en Namibie de s'acquitter à tous égards de leurs responsabilités et obligations respectives, et notamment de collaborer pleinement avec les autorités onusiennes, pour mener à terme le processus devant donner naissance à une Namibie libre, indépendante et stable.

21. Les Chefs de gouvernement se sont dit préoccupés de ce qu'une Namibie indépendante puisse pleinement réaliser son potentiel économique et contribuer au développement de l'Afrique australe dans son ensemble. À cet égard, ils ont dit espérer que la réintégration prochaine de Walvis Bay dans la Namibie en vertu de la résolution 432 (1978) du Conseil de sécurité de l'Afrique du Sud montrerait de façon convaincante sa bonne foi et la sincérité de son engagement envers la viabilité à long terme de son voisin nouvellement indépendant.

Autres développements en Afrique australe

22. Les Chefs de gouvernement ont signalé que malgré la condamnation par la communauté internationale de la campagne de déstabilisation que mène l'Afrique du Sud contre ses voisins, celle-ci a causé énormément de souffrances et de destruction, comme l'a d'ailleurs démontré très clairement le Rapport sur la déstabilisation.

23. En dépit du fait qu'il y ait eu des améliorations encourageantes sur le plan de la sécurité dans la partie sud-est du continent africain, les Chefs de gouvernement ont constaté que le MNR (mouvement de résistance) poursuit ses vastes activités meurtrières au Mozambique et ailleurs; et que la déstabilisation demeure un des principaux éléments de la crise que connaît la région. Aussi, les Chefs de gouvernement condamnent énergiquement le soutien que l'Afrique du Sud accorde aux activités du MNR et à l'égard d'autres actes de déstabilisation. Les Chefs de gouvernement ont toutefois réitéré leur point de vue selon lequel l'Afrique australe ne pourra connaître une évolution pacifique tant que l'apartheid n'y aura pas été supprimé.

24. Il faudra que des efforts particuliers soient entrepris pour renforcer et développer les économies de l'Afrique australe afin de les soustraire à la domination de l'Afrique du Sud. Aussi, les Chefs de gouvernement estiment que la Conférence pour la coordination du développement en Afrique du Sud (SADCC) mérite d'être particulièrement appuyée et encouragée. A cette fin, ils ont donné au Secrétaire général le mandat de mettre en oeuvre un Plan d'action en consultation avec la SADCC, le Fonds pour l'Afrique, la Zone